



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de la prévention des risques

Paris, 18 SEP. 2019

Service des risques naturels et hydrauliques

**Le directeur général de la prévention
des risques**

à

**Mesdames et Messieurs les membres de la
Commission mixte inondation**

Secrétariat de la CMI :

cmi@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 88 65

Objet : Commission mixte inondation n° 42 du 3 octobre 2019

PJ : ordre du jour

La prochaine Commission mixte inondation se déroulera :

le 3 octobre 2019 à 10h00

**au ministère de la Transition écologique et solidaire
Arche Paroi Sud, salle APS Passy 03S30 – La Défense**

L'accueil se fera à partir de 9h30.

L'ordre du jour de cette réunion est joint en annexe. Les documents sont téléchargeables sur le site www.cmi-extranet.fr, à partir du 23 septembre.

Je vous prie de bien vouloir confirmer, si vous ne l'avez pas déjà fait, votre présence auprès du secrétariat de la CMI (coordonnées dans l'encadré ci-dessus).

PI
**Le directeur général
de la prévention des risques,**

**L'adjoint au directeur général
de la prévention des risques**

Patrick SOULE

Ordre du jour de la Commission mixte inondation

Séance du 3 octobre 2019 à 10h00

Arche paroi sud, La Défense – salle APS Passy 03S30

9h30 : Accueil

10h00 : introduction

10h30 : présentation du rapport Océan et cryosphère du Giec par Bruno Meyssignac (Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales – Legos)

11h00 : bilan à mi-parcours du PAPI Isère Amont

11h30 : retour de la mission IGA-CGEDD d'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des PAPI

13h15 : déjeuner

Documents préparatoires disponibles à la rubrique

1.1 activité CMI

www.cmi-extranet.fr